Communiqué de presse

Le RER Fribourg I Freiburg fête ses 10 ans

Fruit de la collaboration entre les Transports publics fribourgeois (TPF), les CFF et l'Etat de Fribourg, le RER Fribourg I Freiburg a vu le jour en décembre 2011 avec le lancement de la nouvelle liaison ferroviaire directe Bulle – Romont – Fribourg/Freiburg – Berne. Les réalisations de ces dernières années offrent aujourd'hui un réseau ferroviaire dense et connecté. Les prochaines étapes de développement du réseau auront lieu au changement d'horaire du 12 décembre prochain, ainsi qu'à l'horizon 2023 avec le prolongement des RegioExpress Fribourg /Freiburg - Bulle jusqu'à Broc-Fabrique. Samedi 11 décembre, un événement symbolique marquera les 10 ans du RER Fribourg I Freiburg.

Une décennie pour le RER!

La première ligne du RER Fribourg I Freiburg, le RegioExpress (Berne-) Fribourg/Freiburg-Bulle a officiellement été mise en service au changement d'horaire du 11 décembre 2011, quasiment deux ans jour pour jour après la décision de principe du Conseil d'Etat fribourgeois.

Le lancement du RER a bouleversé l'ensemble du système des transports publics du canton de Fribourg. Depuis ce jour-là, les relations directes entre les principales agglomérations du canton ne se font plus en bus mais par le train RegioExpress via Romont. De ce fait, la ligne directe de bus Fribourg – Bulle qui a emprunté l'autoroute A12 pendant près de 30 ans a été abandonnée.

Un travail conjoint entre deux entreprises

Ce basculement du bus au train offrant des liaisons directes entre Bulle et Fribourg s'est aussi accompagné d'un changement profond d'habitudes de mobilité. Le rapprochement dynamique entre les TPF et les CFF a permis d'intégrer le chef-lieu gruérien au réseau ferré national. Il signifiait aussi la jonction historique des réseaux ferroviaires du sud et du nord du canton. Les premières années, cette ligne était exploitée conjointement par les CFF et les TPF grâce à des accords réciproques pour l'utilisation de leurs infrastructures.

Développement de l'offre

Au fil de ces dix ans, l'offre s'est fortement développée. La création de nouvelles haltes ferroviaires et d'importants travaux d'infrastructure ont permis une augmentation des cadences à 30 minutes sur le réseau ainsi que l'extension des horaires le soir et les week-ends. Depuis son lancement, 78'578'074 voyageurs ont été transportés par le RER Fribourg I Freiburg. Au quotidien, 24'076 personnes se déplacent en train.

Le RER Fribourg I Freiburg poursuit son essor au changement d'horaire du 12 décembre prochain. L'exploitation de la ligne S40 Romont – Fribourg/Freiburg sera reprise par les TPF, y compris une flotte de 11 rames de trains « Domino » qui intègre le parc de véhicule de l'entreprise fribourgeoise. Les lignes S20 et S21 relieront Romont, Fribourg, Murten/Morat, Ins et Neuchâtel. La gare de Düdingen sera desservie chaque 30 minutes par les trains RegioExpress. Dès lors, un train reliera Düdingen et Fribourg toutes les 15 minutes. Au sud du canton, la cadence 30 minutes sera introduite entre Bulle et Gruyères et entre Bulle et Broc-Village dès décembre 2022. A partir de 2023, le RegioExpress (Berne-) Fribourg/Freiburg – Bulle sera prolongé jusqu'à Broc-Fabrique.









Evénement symbolique

Le samedi 11 décembre 2021, un événement symbolique aura lieu en gare de Fribourg de 9h à 17h pour marquer les 10 ans du RER Fribourg I Freiburg. Clients et passants pourront illustrer une grande fresque avec leurs meilleurs souvenirs de voyage en RER, en partageant, aussi au-delà du 11 décembre, un récit ou une photo sur les réseaux sociaux avec le hashtag #MaParentheseRERFribourg ou par courriel à marketing@tpf.ch. Informations sur tpf.ch/rer-fribourg-10ans ou cff.ch/rer-fribourg-10ans.

Le jubilé du RER Fribourg I Freiburg est célébré le 1er décembre 2021. Il débute par un voyage à bord du RegioExpress de Fribourg à Romont suivi d'une cérémonie officielle. Le président du Conseil d'Etat Jean-François Steiert se félicite que « l'offre de transports publics se poursuive dans le canton de Fribourg. Celle-ci a pu être augmentée de 20% au court de la législature qui s'achève.»

Romont, le 1er décembre 2021







